Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215601196-20260320-2026_23-DE

République française

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Locoal-Mendon du 20 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Locoal-Mendon (Morbihan) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil.

Locoal-Mendon
Lokoal-Mendon

Présents : M. MAJOU Jean-Maurice, Mme GUYOMARD Élodie, M. BOUBÉE Pierre-Xavier, Mme LE DELAIZIR Camille, M. TILLY Pierre-Louis, Mme HONORÉ Fanny, M. LE HEN Pierrick, Mme DAUBERT Émilie, M. TOULLIOU Romain, Mme CONAN Sonia, M. GUÉGAN Pascal, Mme MILLAREC Nathalie, M. LE GRAS Yann, Mme JEHANNO Karine, M. BÉVAN Brendan, Mme TESSIER Christelle, M. GOURMAND Daniel, Mme GROUHEL Sandra, M. GUHUR Mickaël, Mme AGNIEL Caroline, Mme KERVADEC Corinne, M. MAGÈS Igor, Mme BELLEC Karine, M. SÉVILLER Erwan, Mme LE LIBOUX Anne-Catherine, M. LE BARON Gilles, Mme GUILLO Guénaëlle.

Date de convocation

16/03/2026

Nombre de conseillers en exercice : 27 **présents** : 27 **Procuration** : 0 **Votants** : 27

Délibération n°2026-23	Élection des Adjoints

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les Communes, les Adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Déclaration de candidatures :

- Liste conduite par **GUYOMARD Élodie** composée alternativement de :
  - 1ère Adjointe : Élodie GUYOMARD
  - 2ème Adjoint : Pierre-Xavier BOUBÉE
  - 3ème Adjointe : Fanny HONORÉ
  - 4ème Adjoint : Yann LE GRAS
  - 5ème Adjointe : Camille LE DELAIZIR
  - 6ème Adjoint : Romain TOULLIOU

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 056-215601196-20260320-2026_23-DE

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : **27**
À déduire *(bulletins blancs ou nuls)* : **5**

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **22**

Majorité absolue : **12**

Ont obtenu :

– Liste conduite par **GUYOMARD Élodie** : 22 voix (vingt-deux voix)

Résultats

La liste conduite par **GUYOMARD Élodie** ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints au Maire et immédiatement installés :

1ère Adjointe : Élodie GUYOMARD
2ème Adjoint : Pierre-Xavier BOUBÉE
3ème Adjointe : Fanny HONORÉ
4ème Adjoint : Yann LE GRAS
5ème Adjointe : Camille LE DELAIZIR
6ème Adjoint : Romain TOULLIOU

Le Secrétaire de séance,

Nathalie MILLAREC

Le Maire,

Jean-Maurice MAJOU

MAIRIE DE LOCOAL-MENDON
56550 (Morbihan)

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, Contours de la Motte – CS 44 416 – 35044 Rennes Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication / notification.